



La Branche française de l'Association de droit international (*International Law Association*) organise une conférence le **jeudi 12 mars 2020 de 17 heures 30 à 20 heures** :

L'égalité des parties devant les tribunaux arbitraux d'investissement

A propos de la résolution de La Haye (2019) de l'Institut du droit international (IDI)

Avec :

M^{me} Gabrielle KAUFMANN-KOHLER

Professeure émérite de l'Université de Genève, Associée, Levy Kaufmann-Kohler
Présidente de l'International Council for Commercial Arbitration (ICCA)

Commentateur :

M. Emmanuel GAILLARD

Professeur à Yale Law School et Harvard Law School
Avocat à la Cour, Shearman & Sterling

Sous la présidence de :

M^{me} Catherine KESSEDJIAN

Professeure émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)
Présidente de la Branche française de l'ILA, Membre associée de l'Institut de droit international (IDI)

La résolution objet de la conférence peut être consultée en suivant ce lien :

<http://www.idi-iil.org/app/uploads/2019/09/18-RES-FR.pdf>

Lieu :

Gide Loyrette Nouel
15, rue de Laborde
75008 Paris

Inscription (obligatoire) avant le 10 mars 2020 : sg.ila.fr@gmail.com
(gratuit pour les membres de l'ILA, les étudiants et les universitaires)

Conférence ouverte à la formation continue des avocats : inscriptions et modalités :

<http://www.avocatparis.org/ma-formation/agenda-des-evenements/association-de-droit-international-branche-francaise-1>

Contact :

Pr. Franck Latty, secrétaire général, M^e Carla Baker-Chiss, secrétaire générale adjointe
courriel : SG.ILA.FR@gmail.com